

Observation des phénomènes d'évolution du paysage ligérien

1. Observation photographique de l'évolution du paysage ligérien : Objectifs

L'exploitation des images satellites et vues aériennes permettent d'analyser l'évolution de l'occupation des sols de manière quantitative (données statistiques sur les changements d'occupation des sols : avancée de la forêt, de la friche, de l'artificialisation des sols). Toutefois, ces données « *ne rendent pas compte de la dimension sensible du paysage* » (Quesney D., Ristelhueber-Guilloteau V., Stefulesco C., 1994). L'analyse photographique et la réalisation de croquis permettent quant à eux de mettre en avant les variations qualitatives du paysage ; l'évolution du cadre de vie. A l'image de *l'Observatoire photographique du paysage*, réalisé à partir de 1989, sous la responsabilité du Ministère de l'Environnement (bureau du Paysage), nous avons réalisé par photographie, une analyse de l'évolution du paysage. Nous cherchons ainsi à montrer de manière visuelle, ce qui est présenté par la Mission Val de Loire comme étant un phénomène répandu sur le territoire du Val de Loire.

L'Observatoire photographique du paysage consiste à réaliser des séries photographiques de prises de vues, effectuées à partir d'un même point de vue, à des intervalles réguliers. L'objectif est de décrire l'évolution du paysage à travers des prises de vue reconduites chaque année.

Dans l'idéal, il ne faudrait pas uniquement réaliser des couples photographiques (deux images prises du même point de vue), mais des séries entières de prises de vues au cours du temps. Ceci dans le but d'apporter un réel regard prospectif de l'évolution du paysage et non pas uniquement un constat de sa dégradation. Cependant, nous avons été restreints dans notre travail par la documentation disponible ainsi que par le temps (nous n'avons pas pu réaliser nous-mêmes différentes prises de vues ayant un intervalle de temps suffisamment conséquent pour que le rendu soit appréciable). Pour cela, nous avons travaillé sur une comparaison des photographies réalisées avec des cartes postales.

Les inventaires de paysage étaient pendant longtemps réservés à un public de spécialistes. Avec l'invention de la photographie, de nouveaux moyens de connaissance des paysages, des sites, des villages et monuments apparaissent. La carte postale, très en vogue dans les années 1900 devient d'une part, un moyen de communiquer et d'autre part, un moyen de faire connaître un pays. Ces prises de vues représentent à la fois des paysages, des métiers, des pratiques et usages du territoire. Elles recouvrent l'ensemble du territoire français et en traduisent les perceptions. La carte postale représente la manière dont la population s'approprie l'espace dans lequel elle vit. Grâce aux cartes

postales, « on retrouve [ainsi] les caractéristiques essentielles de la vision paysagère qui a marqué la quasi-totalité des conceptions du paysage du XIXe siècle » (Luginbühl Y., 1994).

C'est dans cette optique que nous avons souhaité comparer les visions offertes par les cartes postales, avec des photos récentes représentant les mêmes points de vue.

L'objectif est de refaire à l'identique, de reproduire le travail qui a été fait par un autre, un siècle auparavant (toutes nos données sont datées entre 1900 et 1914). En dehors du sentiment de s'inscrire dans une réelle pratique photographique, cette opération permet de réfléchir à la manière dont le paysage pouvait être perçu à cette époque. Nous nous plaçons dans une démarche ayant pour volonté de mesurer les effets du temps. L'observation et la comparaison rendent compte des transformations et des détériorations du paysage. Permettant ainsi de visualiser plus facilement les actions nécessaires. On peut alors mesurer les effets de l'urbanisation et de l'artificialisation des sols. Mais aussi de l'abandon de l'agriculture sur certain terrain, et du développement de plantations plus ou moins massives, plus ou moins ordonnées. *L'Observatoire photographique du paysage* avait d'ailleurs été mis en place dans cette optique, considérant que l'analyse photographique permet de « détecter les changements qualitatifs que connaissent les paysages au fil des ans, pour alerter les pouvoirs publics et leur permettre de prendre les mesures correctrices fondées sur une observation la plus fine possible » (Quesnel D. et al., 1994).

2. Observation photographique de l'évolution du paysage ligérien : Méthode

1) Définition de la thématique du parcours d'observation

La première étape du protocole méthodologique consiste en la définition de la thématique du parcours d'observation. Avant même récolter les données et de les localiser, nous avons cherché à définir l'objectif de nos observations sur le terrain. Grâce à l'analyse cartographique et nos travaux précédents, nous avons pu émettre ou confirmer certaines hypothèses. C'est donc autour de celles-ci que nous avons orienté notre recherche. Principalement, nous avons cherché à confirmer le fait que : *L'Evolution du paysage ligérien, de caractère majoritairement agricole, est influencé par une dynamique de fermeture du paysage.*

Pour cela nous tentons de répondre aux questions suivantes :

- Les paysages/points de vue mis en valeur par les cartes postales le sont-ils toujours aujourd'hui ? Sont-ils accessibles ?
- Quel constat pouvons-nous faire de l'évolution du paysage ?
- Quels sont les phénomènes récurrents ? Sont-ils réversibles ou irréversibles ?
- La fermeture du paysage se retrouve-t-elle sur l'ensemble du territoire ligérien ?

2) Etapes de la Méthode

Le choix des sites : les sites sont retenus lorsque les problèmes soulevés sont exploitables et intéressants. Notre terrain d'étude a été défini auparavant, il s'agit des territoires contenant les communes de Montlouis-sur-Loire, Vouvray et Vernou-sur-Brenne à l'Est ; les communes de Luynes, Saint-Genouph, St-Etienne-de-Chigny, Berthenay et Villandry à l'Ouest.

Collecte des documents anciens : Archives départementales, municipales ou universitaires ; les sociétés savantes ; la presse ; les photographes professionnels et amateurs. Nous avons autant que possible cherché à utiliser des données provenant de sources fiables et dont la datation était possible. Il se trouve que la plupart des communes contactées nous ont orientées vers des sources également disponibles en format numérique sur le site internet :

http://www.notrefamille.com/v2/services_cartes_postales/cartes-postales.asp?msg=no_result. Du fait de la possibilité de récolter de manière rapide et sous un format facilement exploitable les données, nous avons donc choisi d'utiliser principalement cette source.

Les points de vue et l'itinéraire : Dans un premier temps, nous avons fait état d'un phénomène « préoccupant » (ici la fermeture du paysage). Ensuite, nous précisons des lieux dont on souhaite observer l'évolution. A partir de documents anciens permettant d'observer l'évolution dans le temps et du fait de l'accessibilité des points de vue, nous choisissons l'itinéraire définitif. Nous avons également tenu compte des éléments mis en avant sur les représentations. Ainsi nous nous sommes intéressés aux cartes postales décrivant des éléments bâtis majeurs, d'importance historique et patrimoniale (château, architecture ligérienne...). Nous avons également privilégié les représentations contenant la Loire ou des pratiques liées à la Loire (batellerie, vignes...).

Repérage : Le repérage se fait sur carte puis sur le terrain directement. Pour cela nous avons collaboré avec les Offices du tourisme des communes concernées. Ayant une bonne connaissance du territoire communal et de ces éléments majeurs, le personnel a pu nous renseigner rapidement et de manière assez précise sur la localisation des prises de vues. Nous avons également rencontré certains riverains (habitant le territoire depuis un certain temps) qui ont pu soit nous préciser certaines localisations, soit nous donner des informations complémentaires concernant le site (comme par exemple le type de culture agricole anciennement présente sur le terrain). Après avoir localisé les points de vue intéressants, il ne s'agit plus que de prendre la photo correspondante.

Pour cela nous avons rencontré quelques difficultés. Premièrement, de nombreux terrains n'étaient plus accessibles : privatisation ; développement de boisement ; écroulement de berges ; disparition du site (dans le cas des îles de la Loire et de certains bâtiments). Deuxièmement, il s'est avéré très difficile voire impossible de réaliser l'exacte copie des clichés anciens. Ceci du fait que les photos étaient prises à l'époque (début 1900) avec un matériel différent (essentiellement du fait d'une distance focale¹⁷ différente). Cette caractéristique traduit bien la vision antérieure de la photographie ; les photos devaient représenter non pas un objet précis mais bien un espace dans toute sa largeur : un paysage.

¹⁷ La distance focale de l'appareil établit la profondeur de champ de la photo. Les appareils anciens permettaient une large profondeur de champ, ce que l'on appellerait aujourd'hui « vue panoramique ».

Sélection des couples photographiques : Une fois le travail de terrain effectué nous avons sélectionné les photos les mieux réussies et les plus pertinentes (celles qui étaient le mieux en accord avec notre thématique). Sur les 38 cartes postales présélectionnées, nous sommes parvenus à réaliser 20 clichés reprenant la même prise de vue. Après analyse, seulement 13 d'entre elles ont donné un résultat exploitable.

Ci-dessous les cartes de localisation des couples photographiques, après sélection :

Carte 5 : localisation des couples photographiques : commune de Montlouis-sur-Loire

Réalisation : Barbier - Gaillard



Carte 6 : localisation des couples photographiques : commune de Vouvray

Réalisation : Barbier - Gaillard



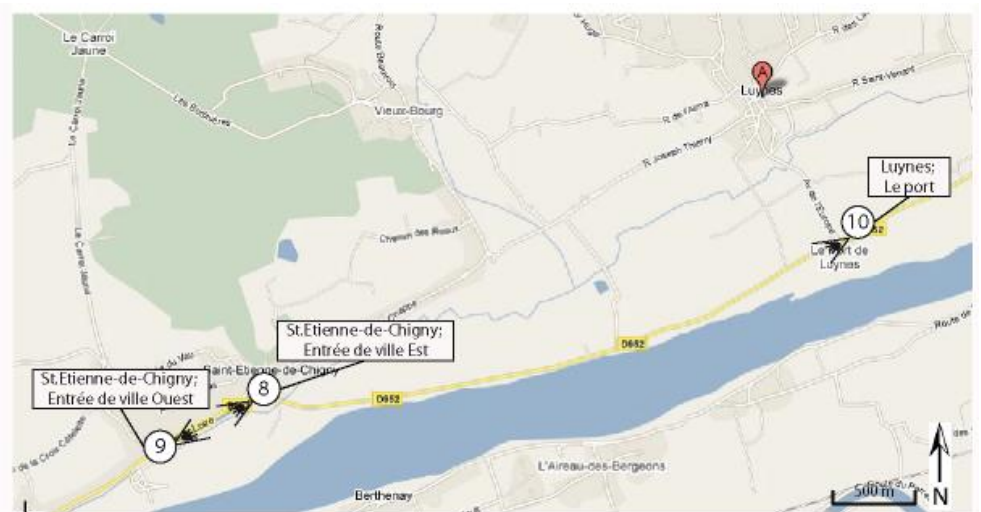
Carte 7 : localisation des couples photographiques : commune de Villandry

Réalisation : Barbier - Gaillard



Carte 8 : localisation des couples photographiques : commune de Luynes et St-Etienne-de-Chigny

Réalisation : Barbier - Gaillard



La seconde partie de notre analyse du phénomène de fermeture du paysage a pour objectif d'évaluer l'ampleur de l'évolution du paysage au cours du temps. Ce travail sera réalisé grâce à une étude diachronique d'éléments cartographique SIG.

3. Méthode d'analyse de l'évolution du paysage ligérien dans le temps

1) Intérêt de l'analyse diachronique

L'analyse diachronique nous permet d'identifier des signes visibles d'évolution du paysage :

« Cette opération a pour but d'identifier, sur le terrain, les signes visibles des transformations en cours des paysages. En fait, elle peut se faire en même temps que l'observation et l'identification des divers types de paysages présents sur le territoire. Elle peut être toutefois individualisée de manière à définir des catégories de transformations spatiales qui se répètent sur l'espace et qui se manifestent par des formes paysagères associées. »

Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports, 1994

L'étude diachronique nécessite de recueillir un maximum de données pour effectuer une « analyse verticale » de l'évolution du paysage. L'objectif est de quantifier le phénomène de fermeture de paysage est estimer son impact sur le territoire d'études dans le temps. Ainsi, l'application de la méthode passe par le recueil de données permettant cette analyse de notre terrain d'études.

2) Choix et récolte des données

Afin que l'étude diachronique du territoire mette en évidence des résultats dans le temps, il est important premièrement d'obtenir le maximum de données sur la plus longue période de temps possible. De plus, un maximum « d'instantanés » sur cette période permettront de visualiser l'évolution du paysage plus facilement. Pour cela, il convient d'utiliser tous les types de données contribuant à une étude diachronique. Ceci est possible par le biais de différentes sources, que ce soit *des données photographiques aériennes, des données SIG ou encore des cartes d'occupation du sol ou IGN* (Marchand M., 2008).

Cependant, les données recueillies sont souvent difficiles à analyser du fait de la qualité des cartes. Egalement, il est apparu que les sources cartographiques disponibles ne couvraient pas l'ensemble de nos territoires d'études. Pour ces raisons, il s'est avéré impossible de réaliser l'étude diachronique sur le territoire d'étude n°1. Ainsi, nous nous concentrerons sur le territoire n°2 où une étude des sols avait été réalisée par l'UMR Citeres Tours sur la commune de Montlouis-sur-Loire et ses alentours.

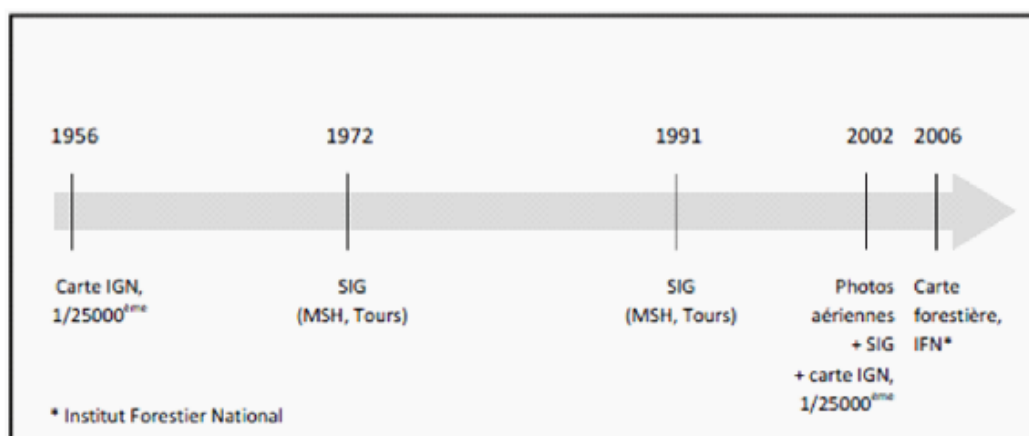
Il faut tout d'abord savoir que l'on distingue généralement 3 types d'éléments paysagers (DIREN Centre) :

- Les éléments ponctuels que l'on distingue par leur faible étendue ou leur caractère isolé sur le territoire (arbre, bâtiment, symbole...) ;
- Les éléments linéaires auxquels l'on prête parfois le rôle de corridor écologique (haies, canaux, routes...) ;
- Les éléments surfaciques qui sont caractérisés quant à eux par leur caractère étendu sur le territoire (vergers, champs, plans d'eau ou urbanisation...).

Par le biais de l'analyse des photos aériennes et SIG, ce sont ces éléments évolution qui permettront d'identifier si le paysage s'est fermé. Les éléments linéaires et surfaciques sont évidemment plus facilement observables. L'observation de changements dans les éléments surfaciques est synonyme de changement d'occupation du sol et très souvent de changement de « paysages » ou structures paysagères. Cependant il est important de noter que cette étude est subjective à l'abondance des données, de l'échelle de perception et à la qualité de ces dernières.

Figure 8 : Echelle de temps de la diachronie

Réalisation : Barbier-Gaillard

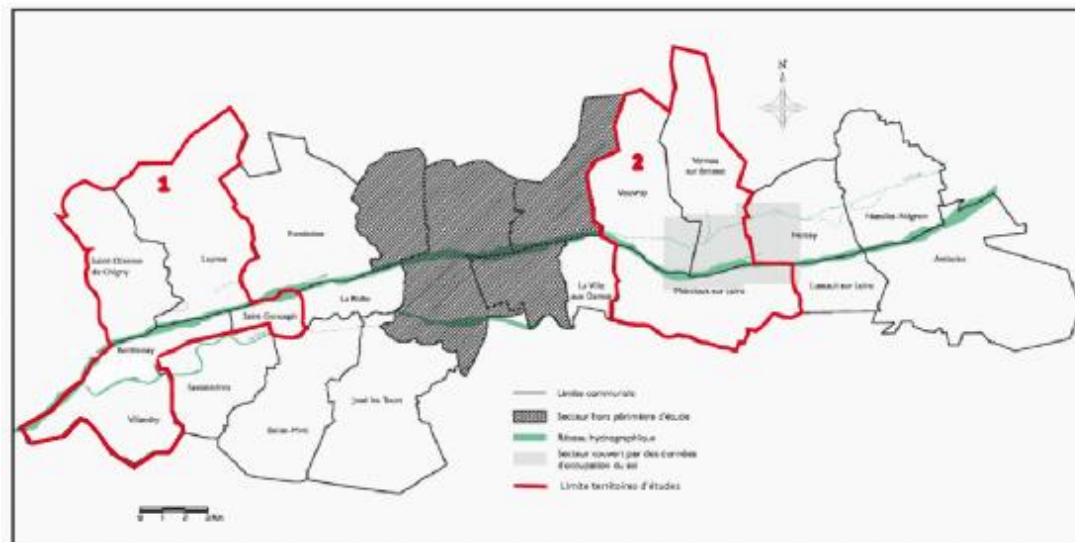


Le recueil des données présentes sur le territoire a conduit à identifier une période de 50 ans pendant laquelle 5 « instantanés » ont pu être isolés sur 5 années différentes sur le territoire A. Le périmètre couvert par ces données est variable selon la source et le type de données. De plus, la précision de ces dernières est subjective et amène une difficulté pour « zoomer » sur les territoires 1 et 2.

Les données disponibles sur le territoire n°2, Montlouis-sur-Loire, Vernou-sur-Brenne et Vouvray sont importantes. La mission réalisée par l'UMR Citeres Tours sur l'étude des dynamiques paysagères sur la Loire moyenne a pris comme exemple le territoire de Montlouis-sur-Loire et ses alentours. Ceci permet de recenser 4 cartes qui sont des « instantanés » du même territoire étalés de 1956 à 2001. Ces données sont idéales pour observer les variations du plan d'occupation des sols sur le territoire. Nous nous focaliserons dans un premier temps sur le territoire n°2 pour expliquer la méthode d'analyse que nous suivrons.

**Carte 9 : localisation de la
carte SIG sur le territoire
n°2**

Réalisation : Barbier -



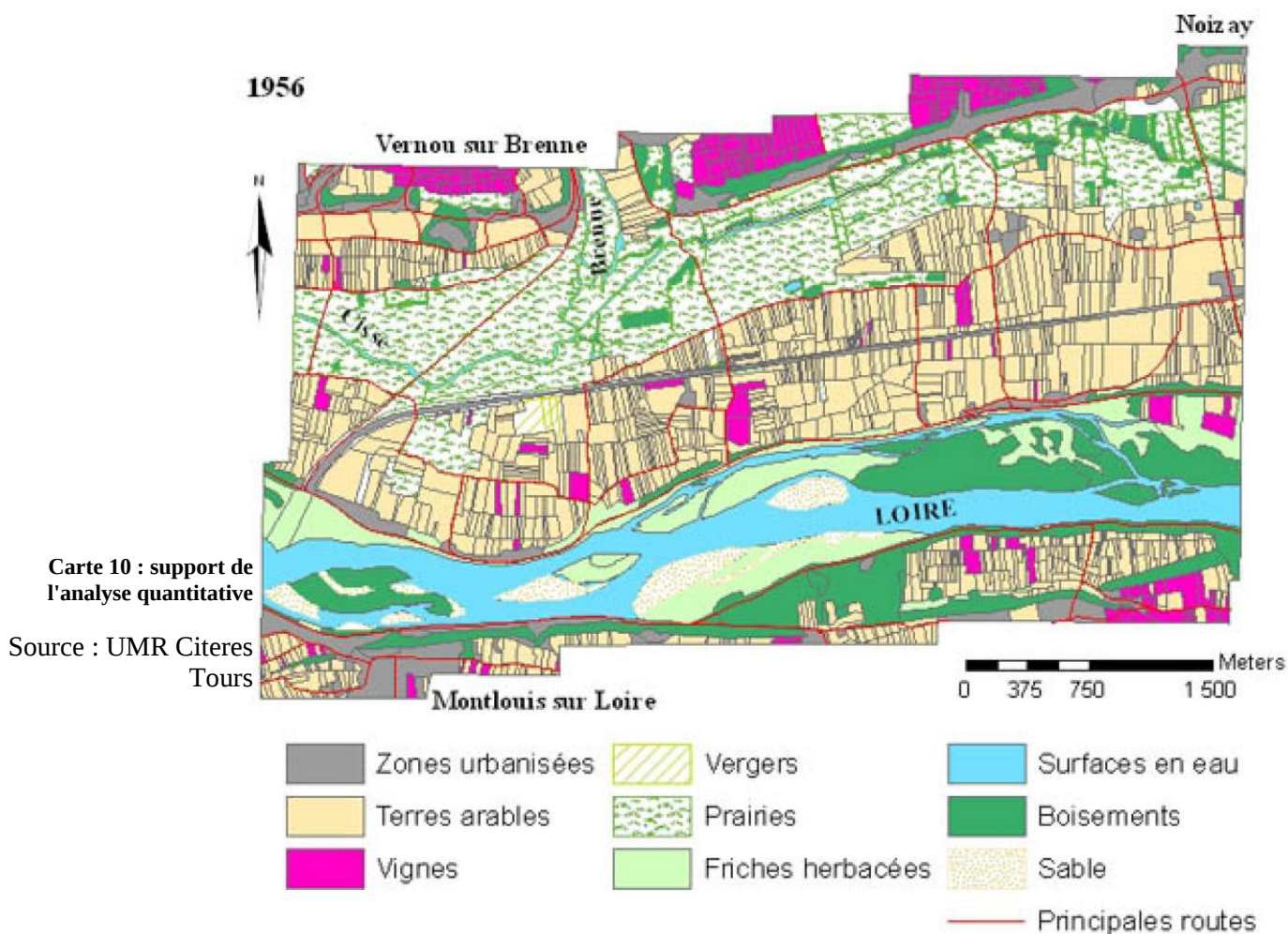
Les 4 cartes fournies par la campagne de l'UMR Citeres Tours d'analyse de l'occupation des sols sur le territoire de Montluçon-sur-Loire concernent le même périmètre. Ces données sont issues de SIG et ont été obtenues par digitalisation à une échelle fine de photos aériennes. Cette méthode leur confère une grande précision, essentielle pour l'observation de nos résultats.

De plus, l'existence des 4 « instantanés » de 1956, 1972, 1991 et 2001 font que l'évolution de l'occupation des sols sera d'autant plus visible. Les données concernant le territoire n°2 sont donc idéales car issues d'une même source, d'une précision assez fine et avec plusieurs instantanés.

**Figure 9 : échelle temporelle
de la diachronie et date des
instantanés, source UMR
Citeres Tours**

Réalisation : Barbier-
Gaillard

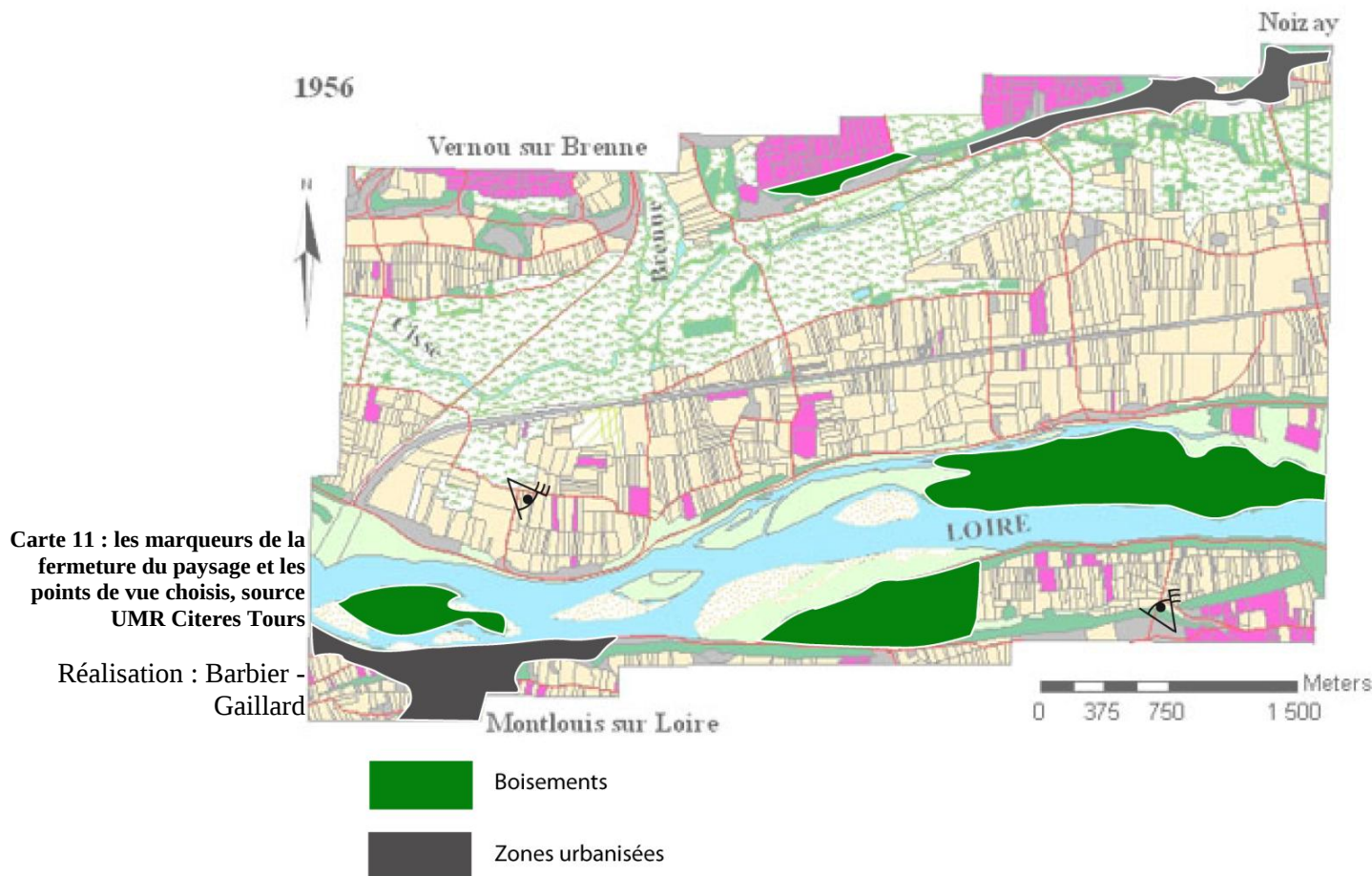




Ci-dessus est présenté le support SIG avec lequel l'étude de l'évolution du paysage a été réalisée. La carte présente un plan d'occupation des sols à une date précise (ici 1956). Désormais, nous mettrons en évidence les surfaces qui sont à l'origine de la fermeture du paysage.

Tous les types de sols ne sont pas une cause de la fermeture du paysage. Au contraire, certains sont même garants du maintien d'un paysage ouvert comme les terrains agricoles ou bien évidemment les surfaces aquatiques. Ainsi, dans la carte présentée ci-dessus, les terres arables, les vignes, les vergers, les prairies, les surfaces en eau et les surfaces de sable sont des types de sols qui sont garants du maintien de l'ouverture du paysage.

En identifiant les mêmes surfaces pour chaque année nous avons pu comparer les différentes années et ainsi quantifier l'évolution du paysage du Val de Loire. Deux points de vue différents (marqué sur les cartes par un œil) seront disposés sur chaque carte, respectivement au même emplacement à chaque fois. Afin de visualiser les effets de la fermeture. A titre indicatif, la carte ci-dessous représente la mise en évidence des surfaces provoquant la fermeture du paysage pour l'année 1956.



3) Quantification des phénomènes observés

L'objectif de l'analyse SIG est de pouvoir quantifier la fermeture du paysage. Plus précisément, il s'agit d'estimer dans quelle mesure les phénomènes à l'origine de la fermeture provoquent cette dernière sur le territoire. Pour cela, l'objectif est de donner un pourcentage, qui donnera la part de chaque phénomène dans le processus de fermeture. Pour cela, la carte SIG de l'UMR Citeres Tours faite en 2001 constituera le support de cette analyse. Le choix est fait d'employer la carte la plus récente pour permettre d'établir un « état actuel de la fermeture du paysage » sur le territoire d'étude n°2.

Dans un premier temps, il fallait identifier les types de surfaces différentes correspondant aux phénomènes à l'origine de la fermeture, identifiés lors de l'analyse des couples photographiques. Les surfaces de boisements et urbanisées étant déjà identifiées lors de la mise en évidence de l'évolution de la fermeture du paysage, il s'agissait de calculer l'aire de chaque type de surface. Pour cela, l'utilisation du logiciel Google-Sketchup permet de faire ce calcul. Il s'agit de reporter les surfaces préalablement identifiées et calculer leur aire. Ainsi, le support de notre calcul a été la carte SIG datant de 2001. Celle-ci permettait un état des lieux de la fermeture du paysage le plus récent possible. Il a fallu repasser chaque surface identifiée dans la partie précédente pour calculer leur aire. Les zones urbanisées et boisées étant déjà

marquées, il restait à distinguer quelles zones boisées avaient pour origine l'ensauvagement des îles et lesquelles avaient pour origine la déprise agricole. En observant l'évolution de la fermeture du paysage depuis 1956, les zones ont pu être identifiées. Le lit mineur est entièrement constitué de zones boisées qui se sont développées librement sur les berges et îles de la Loire. Deux zones, moins étendues, proviennent d'un abandon des terres agricoles ou de la baisse de leur entretien.

Au final, les données récupérées sont recensées et comparées à la surface totale. Cela permet d'établir un pourcentage et ne pas prendre en compte les erreurs liées à la détermination d'une échelle de mesure. Ceci permettait de ne pas recenser de mesures aberrantes. Chaque phénomène avait donc une aire totale, cumulé des aires de toutes les zones du même phénomène. On recueille donc trois aires correspondant aux trois phénomènes identifiés par les couples photographiques. L'aire totale a donc ensuite permis d'établir une base de calcul. Un simple rapport de chaque aire spécifique sur l'aire totale finale, a permis d'accéder à des pourcentages, indicateurs de l'importance de chaque phénomène dans le processus de fermeture.

Ces données sont finalement recueillies dans un tableau afin de montrer les résultats clairement et mettre en évidence si des phénomènes ont une part plus importante que d'autres dans la fermeture du paysage dans le Val de Loire.

4. La méthode pour les entretiens réalisés auprès des acteurs locaux

La fermeture du paysage étant observable et observée sur nos territoires d'études n°1 et n°2, il reste à comprendre pourquoi cette fermeture est présente et quels projets sont mis en place pour lutter contre le phénomène. Les communes étant dans le périmètre du Val de Loire, classé à l'UNESCO, ces dernières ont signé une charte qui les engage à respecter les critères de l'inscription et à assumer les responsabilités qui leur sont incombées. Pour procéder à cette analyse des projets des acteurs, des entretiens seront réalisés avec différents acteurs institutionnels et à différentes échelles d'action. En accord avec notre problématique, le recensement des acteurs avec lesquels s'entretenir constitue la première étape.

1) Détermination des acteurs à rencontrer

L'objectif de cette détermination des acteurs est de connaître plus précisément qui est susceptible d'être porteur de projets sur les territoires d'études n°1 et n°2. Les entretiens réalisés devront servir pour comparer les différents projets mis en place, les différents discours sur un même thème et la relation entre les différents participants à ces entretiens. Pour cela, nous avons choisi quels types de personnes nous voulions interroger : les acteurs susceptibles de mettre en place des projets ou de soutenir ces derniers activement à une échelle locale.

Tout d'abord, il était nécessaire de discuter de vive voix avec un représentant de l'UNESCO pour connaître leurs motivations et leurs objectifs actuels. Mais aussi recadrer les objectifs et comprendre leurs attentes à travers la mise en place de projets au niveau locale. La Mission Val de Loire étant l'interlocuteur direct avec l'UNESCO sur le périmètre du Val de Loire, la décision a été prise d'entrer en contact avec ces derniers.

Les acteurs internationaux élaborent des logiques de prises en compte des paysages qui sont traduites à l'échelle nationale par l'élaboration d'un cadre d'action comme le plan de gestion. Ces échelles ne sont pas judicieuses pour notre PFE car trop larges en comparaison avec la dimension de nos territoires d'étude qui se restreignent à 3 ou 4 communes.

L'échelle régionale se focalise sur l'élaboration contractuelle de plans d'action. Elle apporte un soutien aux collectivités locales dans la mise en place des projets mais son action est encore trop indirecte (financements et prérogatives) pour être jugées adaptées à la problématique de notre étude. La DIREN, qui va jusqu'à développer les initiatives locales peut être un interlocuteur valable, mais sa participation dans la rédaction du Plan Loire Grandeur Nature en fait un acteur très concerné dont le point de vue ne serait plus objectif.

Le département peut constituer une échelle d'action pertinente. En plus des schémas départementaux ou des conventions de gestion, les arrêtés préfectoraux, les zones de

préemption, peuvent être des outils envisageables dans notre étude. Néanmoins, le Conseil général vient souvent en appui aux politiques régionales en « *précisant un cadre de référence et une stratégie* » (Donadieu P., 2005). Par contre, la Chambre d'agriculture travaille avec les agriculteurs et les accompagne dans la mise en place de leur projet. Les agriculteurs étant les gestionnaires du paysage ouvert et porteurs de projets à l'échelle locale, il est intéressant de pouvoir rencontrer leur interlocuteur institutionnel que représente la Chambre d'Agriculture. Le CAUE est un acteur pertinent à l'échelle départementale également. Malheureusement, le CAUE ayant été créé en 2010 en Indre-et-Loire, les dirigeants, en manque de temps disponible, n'étaient pas en mesure de répondre de manière assez précise aux thèmes que nous voulions aborder. La Mission Val de Loire et son échelle d'action qui se veut « interterritoriale » est là encore un acteur déterminant que l'on doit rencontrer.

Enfin, l'échelle intercommunale et communale apparaît comme la plus légitime, étant donné la dimension de nos terrains d'étude. Par le biais du SCOT, l'intercommunalité met en place des orientations de projets qui sont relayés dans les PLU communaux. La discussion directe avec l' élu communal nous est donc apparue la plus naturelle et potentiellement porteuse de réponses. De plus, les outils de gestion comme le PLU avec la détermination de l'occupation des sols et des plans stratégiques d'aménagement, font de la commune l'acteur central de la mise en place des projets.

Après avoir revu chaque échelle territoriale, nous avons donc pu établir une liste des acteurs à contacter sur le périmètre Val de Loire UNESCO :

- Les élus des communes des territoires n°1 et n°2 ;
- La Chambre d'Agriculture ;
- La Mission Val de Loire.

Le choix de ne pas rencontrer d'agriculteurs a été fait. Les éléments de réponse concernant la mise en place de projets et la dimension législative de ces derniers pouvaient nous être fournis par la Chambre d'Agriculture. L'exploitation et l'implantation d'agriculteurs étant déjà un projet en soi, il nous a semblé que la rencontre avec ces derniers rentraient plus dans le domaine du témoignage d'un gestionnaire que d'un monteur de projets.

Concernant les élus locaux rencontrés, le premier choix portait sur la rencontre des maires des communes, qui font face à tous les impératifs de la commune. Le fait que certains soient susceptibles de ne pas forcément être impliqués dans le thème de la fermeture du paysage ou même du label UNESCO, peut être un élément de réponse dans notre problématique d'appropriation du label UNESCO par les acteurs. Néanmoins, la rencontre était souvent déléguée au responsable urbanisme de la commune.

Au final, la totalité des élus locaux auront été rencontrés, à l'exception de la commune de Berthenay. La Chambre d'Agriculture a pu nous recevoir et la Mission Val de Loire a été contactée, mais apparemment, par un manque de temps, il leur était impossible de nous rencontrer. Néanmoins nous avons réalisé un entretien téléphonique dans le court temps que la Mission Val de Loire nous a accordé.

2) Choix de la méthode d'entretien

a) La méthode FOCA

Les entretiens réalisés avec les acteurs déterminés précédemment se sont déroulés de manière semi-directive, technique largement utilisée en recherche. Des thèmes à aborder ont été établis avant l'entretien et sont abordés lors de chaque rencontre. L'entretien semi-directif permet de « centrer le discours des personnes interrogées » à propos des différents thèmes choisis. Ces derniers doivent être recensés dans un guide d'entretien. Dans notre cas, le guide d'entretien se résumait simplement à une série de questions pour chaque thème à aborder, qu'il était possible de poser, selon le contexte, pour recentrer le sujet ou aborder un autre thème.

Les entretiens réalisés lors de l'étude possèdent une partie non-directive. La présentation du sujet d'étude est d'abord faite et une question générale introductive est posée concernant l'institution elle-même. Petit à petit, des questions plus fermées sont posées pour acquérir plus de précisions pour chaque thématique. Ces questions fermées permettaient de préciser chaque domaine selon la méthode **FOCA** :

- « *Quels sont les **Faits** ? (objectivité) ;*
- *Quelle est votre **Opinion** ? (subjectivité) ;*
- *Que faudrait-il **Changer** ? (suggestion) ;*
- *Quelles **Actions** avez-vous entreprises ? (attitude face au changement). »*

Olivier D., 1991

L'objectif dans cette méthode est que l'interviewé se sente le plus à l'aise possible pour pouvoir exprimer son point de vue sur des sujets qui peuvent sembler parfois sensibles. Les opinions personnelles sur les relations entretenues avec les participants ne sont pas faciles à exprimer et à obtenir. La liberté leur est laissée pour permettre un entretien dans les meilleures conditions.

b) Les thèmes abordés

Pour mener à bien ces entretiens, nous disposions d'une « grille de questions » qui nous permettaient d'aborder les thèmes à propos desquelles des réactions étaient attendues. Ces questions permettaient d'orienter l'interviewé pendant l'entretien et de cerner la problématique de notre sujet. L'effort était fait de ne pas formuler d'opinion personnelle, pour ne pas influencer la personne questionnée dans ses réponses. Le guide permettait de suivre le fil directeur de la conversation. Les questions de chaque thème permettait de préciser la réponse, si l'interviewé était trop vague, mais également la question, si l'interviewé ne cernait pas le sujet correctement pour y répondre.

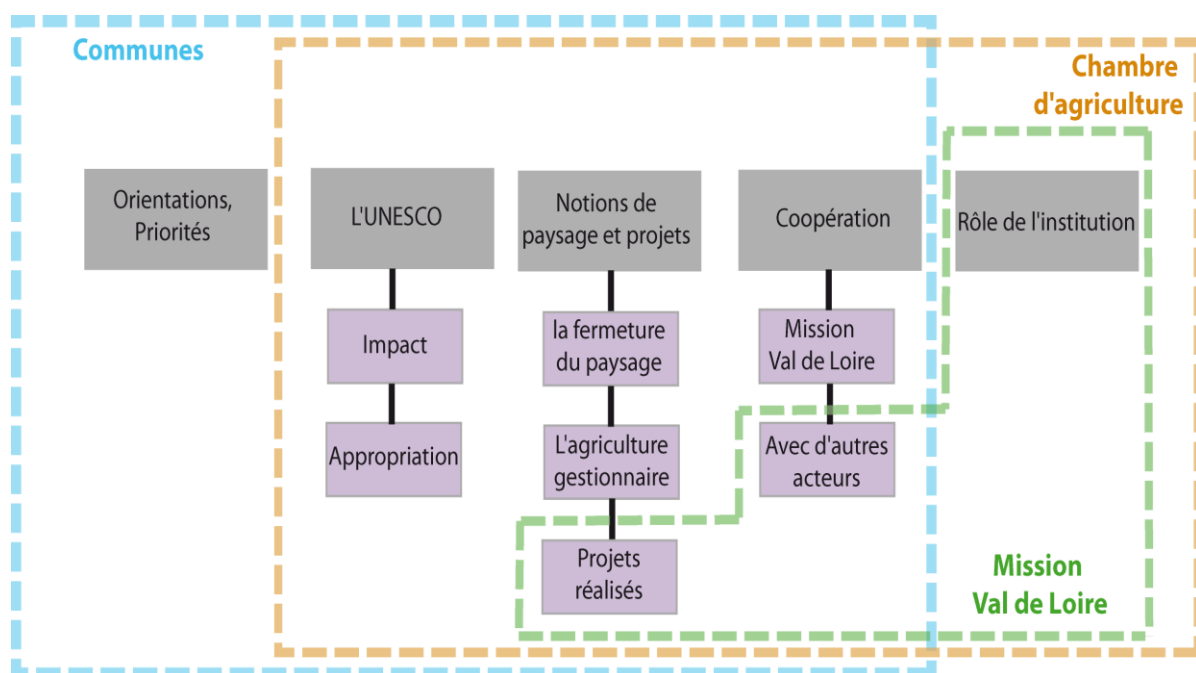


Figure 10 : thèmes abordés selon les acteurs rencontrés

Réalisation : Barbier-Gaillard

Différents thèmes ont été établis. La majorité des thèmes ont été abordés avec chaque acteur.

Les élus communaux ont chacun été appréhendés de la même manière et ont abordé les mêmes thèmes. Ensuite, les questions de précision variaient selon la position de l'acteur à propos de l'UNESCO.

La chambre d'agriculture a été abordée de manière très similaire aux élus communaux avec un thème plus centré sur l'institution elle-même et sa place dans le périmètre Val de Loire UNESCO. Il a longtemps été sujet des relations avec les autres acteurs, aux échelles supra-communales notamment.

La Mission Val de Loire aurait été appréhendée de la même manière que la chambre d'agriculture, avec des précisions sur leur échelle d'action. Mais leur refus de nous rencontrer nous a poussé à diminuer le nombre de thèmes qu'il a été possible de traiter en un laps de temps très court. Néanmoins, au cours des réunions ou ateliers organisés par la mission Val de Loire, nous avons pu rencontrer des personnes travaillant à la Mission et qui ont pu nous parler de cette dernière mais aussi de ses limites.